

13 septembre 2016, 19 h

**INVITATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA FONDATION
DE L'ÉCOLE SAINT-LÉON-DE-WESTMOUNT**

Cher parent,

Les assemblées générales annuelles du Conseil d'Établissement et de la Fondation auront lieu le **mardi 13 septembre à compter de 19 h dans la salle des dîneurs**. La soirée débutera avec l'assemblée générale du CÉ et sera immédiatement suivie, vers 20 h 30, par celle de la Fondation.

Quel est le rôle du Conseil d'Établissement ? Comment puis-je m'impliquer ?

Le conseil d'établissement (CÉ) représente une instance décisionnelle intermédiaire entre l'établissement et la commission scolaire et donne à ses représentants les leviers et pouvoirs nécessaires pour approuver certaines décisions touchant les besoins éducatifs des élèves de son école. Le conseil d'établissement de Saint-Léon est composé de sept parents élus, de la direction, d'enseignants et d'un représentant du service de garde. Les membres du CÉ se rencontrent sept fois durant l'année scolaire (en soirée) et toutes les séances sont ouvertes aux parents des élèves fréquentant l'école.

Devenez représentant-parent du Conseil d'Établissement

Cette année, six postes de représentants de parents sont disponibles sur le CÉ et des élections auront lieu durant l'assemblée générale annuelle (AGA) pour combler ces places. L'implication des parents est primordiale surtout face aux défis auxquels fait face le système d'éducation actuel. Nous vous invitons donc à venir en grand nombre à l'AGA et à présenter votre candidature pour l'un des six postes disponibles au sein du CÉ 2016-17.

Qu'est-ce que fait la Fondation ? Comment puis-je m'impliquer ?

L'assemblée annuelle est la meilleure occasion pour en apprendre plus. On vous présentera le compte rendu des activités de la Fondation l'an dernier ainsi que ses états financiers. Vous serez aussi appelé à élire trois nouveaux administrateurs. Une courte assemblée générale extraordinaire précédera l'assemblée générale annuelle. On y votera une résolution qui confirme la modification des objets de la Fondation (approuvée à l'assemblée de l'an dernier) et corrige la raison sociale de la Fondation. La rencontre se terminera par une période de questions. Le tout durera approximativement une heure.

Consultez l'ordre du jour, le rapport annuel et les autres documents de la rencontre au www.fondationstleon.org.

Devenez administrateur de la Fondation

Si vous souhaitez promouvoir l'éducation des élèves de l'école Saint-Léon-de-Westmount et êtes prêt à aider à récolter des fonds, présentez votre candidature pour une des trois places au conseil d'administration. Communiquez avec moi (Eloi Courchesne) ou tout autre membre du conseil si vous aimeriez en savoir davantage sur le rôle et sur le processus d'élection.

Nous nommerons également une personne indépendante pour réviser les états financiers de la Fondation l'an prochain. Si vous êtes à l'aise avec les comptes et aimeriez donner un coup de main, n'hésitez pas à vous porter volontaire.

Au plaisir de vous voir en grand nombre le 13 septembre !

La présidente du Conseil d'Établissement,



Stéphanie Richard
cesaintleondewestmount@gmail.com

Le président de la Fondation,



Eloi Courchesne
president@fondationstleon.org